



## EN BREF :

- Situation générale : meilleur équilibre climatique, mais encore quelques excès.
- Carotte : captures de charançons très faibles, mais traitements encore requis.
- Céleri : punaise terne et tache bactérienne à surveiller.
- Laitue : pucerons en augmentation et punaises à surveiller; tache bactérienne et mildiou stabilisés; maladies du sol suite aux conditions humides de juin; pas de nécrose marginale, mais rappel pour le calcium foliaire.
- Oignon : thrips abondants dans quelques champs; brûlure de la feuille (*botrytis*) encore en progression, suivi pour les champs affectés par la pourriture bactérienne.
- Poireau et ail : proposition de traitement contre la teigne dans les champs sans piégeage.

## SITUATION GÉNÉRALE

On semble être revenu à un régime plus équilibré au niveau de l'humidité et de la fréquence des précipitations. Durant la dernière semaine (jeudi 3 juillet au mercredi 10 juillet), il a plu le 3 et le 10 principalement et on a connu plusieurs belles journées ensoleillées et plutôt venteuses, ce qui a permis d'assécher les sols. Par contre, comme les pluies sont encore arrivées, principalement sous forme d'orages et d'averses dispersées, les quantités reçues ont encore été inégales et certaines localités en ont reçu plus que nécessaire. En moyenne, l'humidité du sol est adéquate partout, sauf dans Lanaudière et les Basses-Laurentides, où le sol est relativement sec.

Globalement, on note une certaine stabilisation au niveau des maladies mais un accroissement au niveau des populations d'insectes.

## CAROTTE

### Charançon

La période d'activité des charançons semble s'éterniser encore cette année. Bien que le nombre de captures soit faible, l'insecte reste présent dans les régions de la Montérégie et de Lanaudière. À Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada), on observe encore des œufs. Pour les champs non dépistés, les traitements aux stades 2 à 3 feuilles et 4 à 5 feuilles sont donc encore requis. Pour plus de

détails sur la stratégie de lutte contre le charançon, consultez le bulletin d'information permanent **No 01** du 4 mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01tn07.pdf>).

## CÉLERI

### Punaise terne

Les populations augmentent lentement. On observe maintenant davantage de larves. Continuez de bien surveiller vos champs. Estimez la population présente et évaluez l'intensité des dommages. Dans la mesure du possible, respectez les seuils d'intervention suggérés :

- Plants de moins de 10 cm : 1 punaise par plant.
- Plants de 10 à 45 cm : 1 punaise par 5 plants.
- Plants de plus de 45 cm : 1 punaise par 10 plants.

Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

### Tache bactérienne

La tache bactérienne est maintenant observée dans quelques champs en Montérégie. Il est important d'intervenir régulièrement avec un fongicide à base de cuivre dans les champs affectés. Les champs où le feuillage est abondant sont particulièrement à surveiller. Pour plus de détails concernant les symptômes de cette maladie et les mesures de lutte, consultez l'avertissement **No 08** du 26 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn08.pdf>).

## LAITUE

### Pucerons

On observe davantage de pucerons dans les laitues en Montérégie. Le puceron *Nasonovia* est fréquemment observé, mais d'autres espèces sont aussi présentes. Procédez à un suivi rigoureux de tous vos champs. Soyez toujours plus attentifs à vos champs qui ont atteint les stades critiques : 11 feuilles à début pomaison pour la laitue pommée; 10 feuilles pour les laitues frisées et romaines. On dépiste aussi un peu plus de pucerons dans l'est (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean), mais les populations demeurent faibles en général.

La stratégie d'intervention contre les pucerons est présentée dans l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

### Punaise terne

La punaise terne est encore bien active et on observe maintenant davantage de larves. Des traitements sont parfois requis sur certains sites. Dans l'est, l'insecte est encore peu présent, sauf sur certains sites dans Chaudière-Appalaches.



Vérifiez le nombre de punaises ternes par plant et évaluez l'intensité des dommages. Dans la mesure du possible, respectez les seuils d'intervention suggérés :

Laitue pommée	Moins de 10 feuilles Plus de 10 feuilles	7 individus pour 30 plants 5 individus pour 30 plants
Laitue romaine et laitue en feuille	Moins de 10 feuilles Plus de 10 feuilles	5 individus pour 30 plants 3 individus pour 30 plants

Si des punaises et des pucerons sont présents dans le champ, faites attention de choisir des insecticides qui seront efficaces contre les deux types de ravageurs. Au besoin, consultez la liste des insecticides homologués pour la laitue présentée dans le bulletin d'information No 02 du 19 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn08.pdf>).

Si vous désirez plus de détails sur la lutte contre la punaise terne, consultez l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

### Tache bactérienne

Suite aux conditions plus sèches, la maladie n'a pas progressé de façon significative en Montérégie. Les fermes où la maladie est présente doivent mettre en application certaines mesures préventives afin de prévenir la propagation de la bactérie. Pour obtenir plus de détails, consultez l'avertissement No 06 du 8 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn07.pdf>).

### Mildiou

Le mildiou n'a pas progressé au cours de la dernière semaine (Montérégie-Ouest) et le problème est resté limité à un petit nombre de fermes. Les producteurs concernés doivent mettre en place une régie de pulvérisation de fongicides appropriée afin d'empêcher la propagation de la maladie. La stratégie d'intervention recommandée contre cette maladie est présentée dans l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

### Maladies du sol

Suite aux conditions très humides de la fin juin, des pertes supérieures à la normale, reliées aux maladies originant du sol comme la moisissure grise, la pourriture basale et l'affaissement sclérotique, ont été observées dans plusieurs champs, notamment en Montérégie. La perte est souvent plus importante dans certains champs ou certaines parties du champ, ce qui laisse supposer la présence d'une plus grande quantité d'inoculum à ces endroits.

Nous vous rappelons que, bien qu'elle n'élimine pas complètement ces maladies, la rotation avec des cultures non hôtes de ces pathogènes est toujours bénéfique. La qualité du drainage est aussi un élément clé du succès dans la laitue. La culture sur des billons est aussi avantageuse, parce qu'elle permet un meilleur assèchement à la base des plants.

Certains fongicides sont homologués pour lutter contre l'affaissement sclérotique et la moisissure grise (voir le bulletin d'information No 02 du 19 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn08.pdf>)), mais leur efficacité n'est pas garantie compte tenu qu'il est toujours difficile, lors des pulvérisations, d'atteindre la base des plants.



## Nécrose marginale (carence en calcium)

Les températures très élevées (plus de 30 °C) survenues lundi et mardi ne semblent pas avoir contribué au développement de symptômes de carence en calcium. Il est probable que le sol était encore suffisamment frais et humide. Avec les dernières pluies, le risque est redevenu faible.

Comme à l'habitude, continuez d'intervenir régulièrement avec des applications foliaires de calcium en ciblant le plus possible les périodes de croissance les plus actives. Rappelons que la sensibilité à cette carence varie selon le type de laitue (chicorée > frisée > Boston > romaine > pommée) et que plus la laitue approche de la maturité, plus elle devient sensible. La stratégie d'intervention contre la nécrose marginale est présentée dans l'avertissement [No 04](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>) du 2 juin 2005.

## OIGNON

### Thrips de l'oignon

Globalement, le nombre de thrips observés dans les champs d'oignons reste plutôt bas (Montérégie et Lanaudière). Par contre, d'importants foyers sont observés dans quelques champs, notamment dans l'oignon sec transplanté, de sorte qu'une intervention pourrait très bientôt être requise sur ces sites. Le seuil d'intervention pour l'oignon récolté sec est de 3 thrips par feuille. Rappelons que pour obtenir un maximum d'efficacité des traitements, il faut traiter sur la rosée ou appliquer le plus d'eau possible. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement [No 06](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

### Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Le nombre de taches a augmenté dans les champs d'oignons jaunes en Montérégie. Dans Lanaudière, la progression de la maladie a été plus faible. Dans l'oignon jaune, continuez sans faute d'intervenir à chaque semaine pour maintenir la protection fongicide sur le feuillage. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement [No 06](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf) du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

### Pourriture bactérienne

La maladie ne semble pas avoir progressé significativement depuis la semaine dernière en Montérégie. Les feuilles affectées par la bactérie se dessèchent graduellement.

Il n'est présentement pas possible de déterminer si les champs affectés par la maladie subiront des pertes significatives ou non.

Trois situations peuvent se présenter :

- La bactérie meure et le dommage reste limité à la perte des feuilles affectées (le bulbe reste sain).
- La bactérie descend dans le bulbe et entraîne la mort du plant en entier au champ.
- La bactérie demeure latente dans le collet de l'oignon, mais reprend son développement durant l'entreposage en s'attaquant au bulbe.



L'évolution vers l'une ou l'autre de ces situations dépend principalement des conditions climatiques survenant après l'entrée de la bactérie dans la plante.

Afin de prévenir les pertes en entrepôt, on recommande de ne pas entreposer à long terme les lots d'oignons affectés par la bactérie. **Il est donc important de prendre note dès maintenant des champs présentant des symptômes.**

Pour plus de détails concernant l'identification et la lutte contre la pourriture bactérienne de l'oignon, consultez l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

## POIREAU ET AIL

### Teigne du poireau

Le plus fort pic de captures des papillons n'a été atteint la semaine dernière que sur les sites les plus chauds : 1 en Montérégie-Ouest, 1 en Montérégie-Est et 1 en Estrie, sur un total de 6 sites. Pour les producteurs de ces régions qui n'effectuent pas de piégeage sur la ferme et dont les champs sont bien abrités, s'il y a lieu, le traitement pourrait être effectué vers le 14 juillet. Pour les autres producteurs de ces régions et ceux des régions plus froides, les dates de recommandation de traitement suivront dans les prochains avertissements.

Voici en rappel la stratégie d'intervention proposée la semaine dernière pour les producteurs chez qui on effectue du piégeage :

- Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs (plus de 5 % de plants porteurs de dommages) lors de la génération précédente.
- Appliquez l'insecticide environ 12 jours après la date où vous aurez capturé le plus grand nombre de papillons dans vos pièges (pic d'activité des papillons).
- Utilisez beaucoup d'eau (jusqu'à 1000 litres à l'hectare), de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.

Aucun insecticide n'est encore homologué spécifiquement pour lutter contre la teigne au Canada. Cependant, dans le poireau, les deux insecticides destinés à réprimer le thrips de l'oignon, le lambda-cyhalothrine (MATADOR 120 EC) et le malathion (diverses formulations commerciales), sont également efficaces contre la teigne.

Pour plus de détails concernant la répression de la teigne du poireau, consultez la stratégie d'intervention présentée dans le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>) du 7 juillet 2006.

***Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.***

***Lorsqu'il y a des références à des communiqués ou à d'autres sources d'information des années antérieures, veuillez vous assurer que les pesticides mentionnés sont toujours homologués.***



LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome  
Avertisseur - terre noire  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959  
Courriel : [Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – carotte, céleri, laitue... – 10 juillet 2008*



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,  
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 10 – 2008, page 6